



Réunion du 20 Janvier dans la grande salle de Cormenon

PLUI sur les Collines du Perche

Sur les Collines du Perche, le temps est à la réflexion et les acteurs du territoire se retrouvent autour de la table pour définir leurs orientations stratégiques.

Depuis septembre dernier, et pour trois ans, la Communauté de Communes des Collines du Perche élabore son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Une opération d'envergure, menée en partenariat, entre autres, avec la Chambre d'agriculture, l'Observatoire des Territoires de Loir-et-Cher et en collaboration avec la population. En octobre, les premiers ateliers participatifs avaient déjà permis aux parties prenantes (associations, entreprises et habitants du territoire) de dialoguer autour de l'avenir et du futur cadre de vie de la Communauté.

Le PLUI permet ainsi de définir au mieux les orientations stratégiques du territoire du Perche Vendômois en fonction des besoins et des choix de sa population. En janvier, à Cormenon, Elvia, le

bureau d'étude mandaté par la Communauté de Communes pour l'accompagner dans l'élaboration du plan, présentait la première phase du diagnostic de territoire et de l'état initial de l'environnement, appuyé par une étude confiée à la Chambre d'agriculture en juin 2016. Des travaux qui ont permis de dresser un portrait de l'agriculture du territoire, relevant certains points faibles, comme la fragilité des filières de l'élevage, et ce malgré une forte part de l'activité, laquelle représente pas moins de 15% de la population active.

Les enjeux du futur document d'urbanisme fixant le zonage du foncier et les règles en matière de sol ont pu être relevés et des propositions pour le PLUI et au-delà ont pu être formulées.

«Il s'agit pour l'instant d'un état des lieux. Les enjeux ressortis vont nourrir la réflexion des élus pour construire le projet de territoire», expliquait Jean Léger, président de la Communauté de Communes.

En février, une deuxième phase d'ateliers participatifs va à nouveau être organisée pour tous les habitants ainsi que des tables rondes thématiques en mars par les acteurs locaux, incluant bien sûr les représentants de la profession agricole.

«Le PLUI ne se fera pas contre mais avec les agriculteurs, en prenant compte l'intérêt général du territoire», concluait le président devant l'auditoire.

Ateliers participatifs, ouverts à tous, les 24 et 25 février 2017,
Maison Consigny à Mondoubleau. Infos : 02 54 89 71 14 ou dgs@cc-collinesperche.fr